

École alternative Papillon-d'Or

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le mardi, 15 septembre 2026, à 18 h

PRÉSENCES					
Chloé Desrochers	Josée Mayrand	Frédéric Plante	Julie Lecomte	Stéphanie M.- Mainville	Judith Chantelois
Patrick Descoteaux	Rose-Marie L. Lachance	Mathieu Nastasiak	Véronique Cotten	Michaël Talbot	Maude Dumas
Michel-Olivier Gasse	Jean-Sébastien Poisson	Maxime Plante	Karianne Piché	Julie Faucher	Aurélie Turgeon
Alexianne Bourdages	Corinne Larose	Pierre Gaudreault	Gabrielle Goulet	Marie-Eve Dionne	Cynthia Paquette
Olivier Deschambault	Nicolas Bergeron	Jérémy Belisle	Pier-Luc Guertin	Virginie Daubois	Marie-Pier Perrier- Veillet
Gabrielle Gauthier	Amélie Roy	Véronique Alain	Marie-Ève Tremblay	Valencia Gosselin	Tristan Abel
Ann-Julie Charbonneau	Catherine Côté	Émilie Dumas	Maxime Gagné	Rosalie Davis	Julie Delisle
David Pagé	Sarah Lemay	Karen Morency	Stéphany Thiffault	Frédérique Corneillier	Véronic Beaucage
Michel Gauthier	Mylène Jutras	Dominic Lachance	Julie-Anne Bérubé	Patricia Brunet	Mélissa Bouchard
Olivier Lemire	Élizabeth Soumis	Nathalie Legault	Claudie Brière		

1 Mot de bienvenue de la présidence du conseil et de l'équipe de direction et normes de rencontre

L'assemblée débute par l'accueil des participants, le mot de bienvenue de la présidence du conseil d'établissement et de l'équipe de direction, ainsi que le rappel des normes de rencontre.

2 Nomination d'un (e) président (e) et secrétaire de l'assemblée

Michel-Olivier Gasse, appuyé de Rosalie Davis, propose Francis Murphy à titre de président d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Émilie Dumas, appuyée de Maude Dumas, propose Maxime Gagné à titre de secrétaire d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

École alternative Papillon-d'Or

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

002-20260915-001

Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Nicolas Bergeron et appuyé par Rosalie Davis, d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉ.

4 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2025

Josée Mayrand propose la dispense de lecture, appuyée par Alexianne Bourdages. Adopté à l'unanimité

002-20260915-002

Adoption du procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Patricia Brunet et appuyé par Virginie Daubois, d'adopter le procès-verbal.
ADOPTÉ.

5 Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement

Maxime Gagné présente le bilan du conseil d'établissement.

Élizabeth Soumis présente le bilan du projet éducatif. Des précisions sont apportées concernant les indicateurs liés aux élèves sans risque et aux zones de vulnérabilité, ainsi qu'au sentiment de sécurité et de bien-être des élèves, dont les résultats sont supérieurs à 85 %. Le rapport annuel est déposé sur le site Internet de l'école.

6 Conseil d'établissement, l'OPP et renouvellement du statut particulier

Des questions sont posées concernant ce qu'implique le projet particulier. Maxime Gagné explique que, sans le renouvellement du projet particulier, l'école deviendrait une école de quartier et les enfants seraient sélectionnés en fonction de leur provenance géographique plutôt qu'en fonction de critères liés à l'adhésion des parents aux valeurs de l'école et à leur implication.

Il est proposé par Cynthia Paquette, appuyée par Julianne Bérubé, que l'AGA se déclare en faveur du renouvellement du statut particulier de l'école Papillon-d'Or conformément à l'article 240 de la LIP.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

7 Élection du conseil d'établissement

Le rôle et le fonctionnement du conseil d'établissement et de l'OPP sont expliqués.

7.1 Nomination d'un (e) président (e) et secrétaire d'élection

Cynthia Paquette, appuyée de Julianne Bérubé, propose de nommer Francis Murphy à titre de président d'élection. La résolution est adoptée à l'unanimité.

École alternative Papillon-d'Or

Frédérique Cornellier, appuyée de Mathieu Nastasiaque, propose de nommer Élisabeth Soumis à titre de secrétaire d'élection. La résolution est adoptée à l'unanimité.

7.2 Élections

Corinne Larose propose la candidature de Tommy Secours, appuyée par Maude Dumas. Il décline sa candidature.

Karen Morency se propose pour un mandat de **substitut**, appuyée par Virginie Daubois.

Gabrielle Goulet, appuyée par Michel-Olivier, se propose pour un **mandat de deux ans**.

Julianne Bérubé, appuyée d'Aurélien Turgeon, propose **Virginie Daubois** pour un mandat de **substitut**.

Karen Morceney, appuyée par Josée Mayrand, propose **Julie Delisle** pour un **mandat d'un an**.

Le président constate la fin des candidatures.

Les candidates sont élues par acclamation.

Parmi les membres du conseil d'établissement, Julie Bélisle est désignée représentante au comité de parents du CSSOB. Maxime Gagné est désigné substitut.

7.3 Élection du représentant et d'un substitut au comité de parents du CSSOB

Parmi les membres du conseil d'établissement, Julie Bélisle est désignée représentante au comité de parents du CSSOB. Maxime Gagné est désigné substitut.

8 Formation d'un OPP et mandats (cogestion et coéducation)

8.1 Rôles et mandats de l'OPP

L'OPP prévoit de six à huit places, avec environ une réunion par mois et un travail en collaboration avec Kally Lavoie.

8.2 Élections

Les parents élus à l'OPP (proposé par Maude Dumas, appuyée par Karen Morency) sont Maud Morin, Patricia Brunet, Virginie Daubois, Stéphanie Thiffault, Michel Gauthier, Mathieu Bourgeois et Pier-Luc Guertin. Les candidatures sont closes et les personnes sont élues à l'unanimité.

8.3 Formation des comités

8.3.1 Comité financement (cogestion)

Un poste vacant. Élu(e) par acclamation :

- Chloé Desrochers.

École alternative Papillon-d'Or

8.3.2 Comité événements (coéducation)

Les rencontres sont souvent le midi. Élues par acclamation :

- Maud Morin;
- Gabrielle Gauthier;
- Mylène Jutras;
- Julie Faucher;
- Catherine Côté.

8.3.3 Comité cour verte et blanche (coéducateur)

Manque trois membres sur le comité. Élus par acclamation :

- Karianne Piché;
- Olivier Lemire;
- Chanel Richard-Roy (en tant que membre du personnel)

8.3.4 Comité nouveaux adhérents (coéducation)

Comité composé de la direction, 2 enseignantes et 3 parents

Un poste vacant. Élu par acclamation :

- Émilie Dumas.

8.3.5 Comité coéducation (coéducation)

Ce comité est composé de 5 Co éducateurs parents. Élues par acclamation :

- Marie-Ève Dionne;
- Véronique Beaucage;
- Rosalie Davis ;
- Maude Dumas;
- Mélissa Bouchard.

9 Varia

Serre et cour d'école. Claudie Brière présente des précisions concernant le projet de cour d'école et la serre. Le projet initial de cour d'école s'est étalé sur quelques années et a comporté différentes sources de financement, dont des contributions du MEQ, d'Eldorado et des fondations communautaires. Le dépassement de coûts a été assumé par le CSS. La serre demeure un projet possible, mais elle devrait être considérée comme un nouveau projet, à rattacher au projet éducatif et à travailler de concert avec l'équipe-école afin d'assurer son entretien et sa pérennité. Le service des finances peut accompagner la direction dans la recherche et la gestion du financement.

40e anniversaire. Gabrielle Goulet indique qu'un comité a été formé pour souligner le 40e anniversaire de l'école Papillon-d'Or. Une programmation sera présentée au prochain conseil d'établissement et des événements seront annoncés dans les prochaines semaines.

École alternative Papillon-d'Or

Guide d'implication des parents. Virginie Daubois mentionne qu'un guide d'implication des parents est en préparation. Il s'agira d'un guide évolutif, auquel pourrait s'ajouter une liste de parents-ressources pour soutenir les activités et répondre aux questions liées à l'implication parentale.

Journées en nature. Frédérique Cornellier présente les journées en nature prévues au calendrier. Quatre journées auront lieu à la Forêt récréative. Les avant-midis se dérouleront en classe, alors que les après-midis proposeront des activités variées, telles que le vélo de montagne, l'hébertisme, le skateboard et possiblement une activité de cueillette de champignons avec Roger Larivière. Les activités sont volontaires et les élèves pourront choisir selon leurs intérêts. Les journées auront lieu beau temps, mauvais temps, sauf en cas de température extrême. Les élèves devront prévoir un lunch froid et des vêtements appropriés.

Circulation. Michel-Olivier Gasse souligne que la circulation autour de l'école demeure un enjeu, particulièrement avec l'ajout de voitures le matin. Un rappel est demandé aux familles afin que les membres élargis évitent d'utiliser le stationnement de l'école, puisque cela n'est pas permis.

Objets perdus. Michel-Olivier Gasse rappelle aux familles d'identifier les objets des enfants et de récupérer les objets perdus.

10 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h.